

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 92.00.624.013.1 DU 5 MARS 1992

## Balance à équilibre automatique BERKEL modèle CX 10

(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, ET DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

### FABRICANT

GEC AVERY Limited, W and T, Smethwick, Warley, West Midlands, B66 2LP (Royaume-Uni).

### DEMANDEUR

BERKEL FRANCE, 36 C.D. 11, 95330 Domont.

### CARACTERISTIQUES

La balance à équilibre automatique BERKEL modèle CX 10 est composée des dispositifs principaux suivants :

- un dispositif récepteur de charge constitué d'un plateau,
- un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué d'un capteur à jauges de contrainte de marque AVERY modèle T.103,
- un dispositif indicateur utilisant un convertisseur analogique-numérique tension-fréquence et un microprocesseur.

Elle est équipée de :

- un dispositif de mise à zéro initiale,
- un dispositif de maintien de zéro (zéro-sui-veur),
- un dispositif indicateur de zéro,

- un dispositif semi-automatique de tare d'effet soustractif,
- un dispositif indicateur de tare,
- un dispositif de mise de niveau,
- un dispositif indicateur de niveau.

Les caractéristiques métrologiques de la balance BERKEL modèle CX 10 sont les suivantes :

	Echelon fixe	Echelons multiples
Max =	15 kg	15 kg
Min =	100 g	40 g
e = d <sub>a</sub>	5 g	2 g de 0 à 6 kg 5 g de 6 kg à 15 kg
T =	- 9,995 kg	- 2 kg

### CONDITIONS PARTICULIERES DE CONSTRUCTION

La balance CX 10 est équipée d'un seul afficheur monté en face avant ou de deux afficheurs montés soit en face avant et arrière soit en face avant et sur le côté gauche de la balance.

La balance CX 10 peut être munie d'un dispositif d'entrée-sortie d'informations et d'un connecteur destiné à transmettre les données à un dispositif afficheur à distance.

Lorsque ces dispositifs existent, mais ne sont pas utilisés, ils doivent être rendus inaccessibles par scellement d'un cache sur les connecteurs.

S'ils sont utilisés, et si l'instrument est installé pour la vente directe au public, tout dispositif d'impression ou d'affichage destiné au vendeur ou au client connecté à la balance doit avoir fait l'objet d'une approbation avec la balance. Dans les cas autres que la vente directe au public, les

éléments connectés qui ne sont pas d'un modèle approuvé doivent porter la mention "INTERDIT POUR TOUTE TRANSACTION" et, les informations qu'ils délivrent ne peuvent en aucun cas être utilisées pour des opérations énumérées à l'article 26 du décret n° 88-682 du 6 mai 1988.

Lors de la mise en service ou de toute modification ultérieure, l'installateur doit apposer sa marque d'identification sur les scellements des branchements réalisés conformément au plan figurant en annexe.

### SCELLEMENTS

La balance BERKEL modèle CX 10 est munie d'un dispositif de scellement conforme au schéma joint en annexe.

Il est constitué de deux étiquettes autoadhésives portant la marque du demandeur. La première recouvre sous la balance la fenêtre de passage de l'outil de configuration, la seconde située sur le dessus du carter de la balance, interdit l'accès à la vis de fixation de l'habillage.

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque signalétique des balances BERKEL modèle CX 10 porte quelle que soit la version, les mentions suivantes :

- la marque de la Sté BERKEL,
- la référence du modèle et le n° de série de l'instrument,
- les caractéristiques métrologiques et la classe de précision,
- le n° et la date de la présente décision.

Lorsque les balances BERKEL, modèle CX 10 ne comportent qu'un seul afficheur la plaque signalétique porte, en plus des indications ci-dessus, la mention "INTERDIT POUR LE VENTE DIRECTE AU PUBLIC".

Cette mention ainsi que les caractéristiques métrologiques et la classe de précision sont rappelées à côté du dispositif afficheur.

### DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

### VALIDITE

La présente décision a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

### ANNEXES

Notice descriptive.

Photographies n°s 5660-1 et 2.

Plan de scellement de l'instrument et de la connexion n°s 5660-3 et 4.

Modèle d'étiquette de scellement n° 5660-5.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPACHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION RÉGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGÉNIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

## NOTICE DESCRIPTIVE

Balance à équilibre automatique BERKEL  
modèle CX 10

---

La balance à équilibre automatique BERKEL modèle CX 10 est alimenté par le secteur. La mise en marche s'effectue directement par le branchement du cordon secteur sur le réseau.

La mise à zéro initiale est automatique à la mise sous tension.

La balance BERKEL modèle CX 10 est de plus, munie d'un dispositif de maintien de zéro.

Le dispositif indicateur de zéro est constitué par un voyant repéré par le mot "zéro" qui

est allumé quant l'écart du zéro n'est pas supérieur à 0,25 e.

Les inscriptions exprimées en kilogrammes sont délivrées sur un dispositif afficheur à cristaux liquides ayant cinq chiffres.

La face avant de l'instrument comporte une seule touche "T" servant à commander le dispositif de tare. Il permet après sa mise en œuvre et lorsque le plateau est vide, l'affichage de la valeur de tare précédée du signe moins.

Après tarage, la valeur de la tare est conservée lorsque l'on retire la charge du plateau, elle s'annule en appuyant à nouveau sur la touche T.

Le dispositif indicateur de tare est constitué par un voyant repéré par le mot "NET" qui est allumé quand le dispositif de tare a été mis en œuvre, éteint dans le cas contraire.



■ N° 5660-1

BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE BERKEL CX 10



■ N° 5660-2

BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE BERKEL CX 10

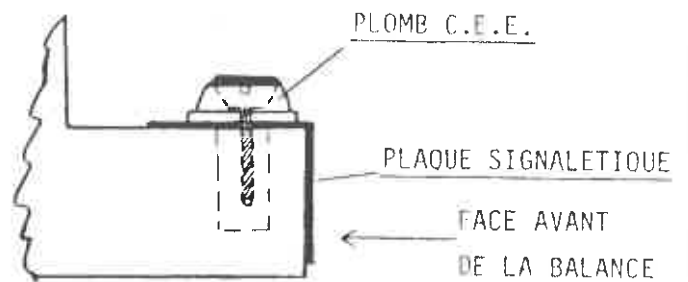
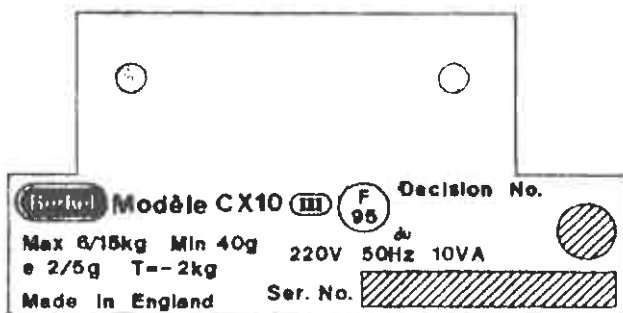
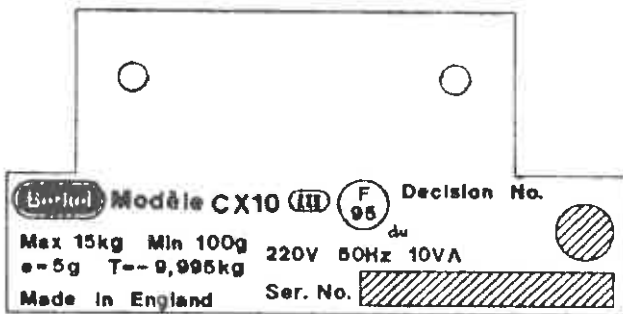




■ N° 5660-3

BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE BERKEL CX 10

Scelléments

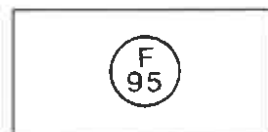


DETAIL FIXATION (vue de côté)

■ N° 5660-5

BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE BERKEL CX 10

Étiquette autocollante de scellement (étiquette autodestructrice)  
(Format : 33 mm x 16 mm)



■ N° 5660-4

BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE BERKEL CX 10

Dispositifs de scellements

